

Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique de l'Ouest



Récépissé N° 2004 215/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

SECRETARIAT PERMANENT

Récépissé n° 0557 /MI/SP/D/DGAPJ/DLP

Adresse : BP 10 648 Niamey, Niger Tél. : + 227 20 74 11 99 Fax : +227 20 74 11 93

E-mail : billital@intnet.ne Site Web : [http:// www.maroobe.com](http://www.maroobe.com)

**Installation précoce de la saison de pluies, sortie de la période de soudure
pastorale et début de campagne prometteur**

NOTE SYNTHÈSE DE LA SITUATION PASTORALE

Août 2016

1. INTRODUCTION

Le Réseau Billital Maroobè (RBM) a initié, en 2013, une veille informative effectuée par ses Antennes nationales du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Le Réseau a assigné à la veille trois missions essentielles :

- a) observer la dynamique pastorale et les modalités de circulation de l'information dans la zone transfrontalière ;
- b) relayer les informations relatives à la situation des pasteurs ;
- c) fournir des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles transfrontalières d'accès aux ressources pastorales.

En 2014, le RBM a élargi la veille à l'ensemble des sept pays où il est implanté. Cette année deux nouveaux adhérents, le Togo et le Tchad, viennent participer également à la veille informative qui couvre maintenant neuf pays : le Bénin (l'ensemble du territoire national), le Burkina Faso (régions de l'Est et du Sahel), le Mali (régions de Gao, de Tombouctou et de Kidal), la Mauritanie (wilaya de Gorgol et de Hodh El Gharbi), le Niger (régions de Tillabéry et de Diffa), le Nigeria (Etats de Kano, de Kaduna et de Katsina), le Sénégal (la zone pastorale du Ferlo, soit les départements de Linguère, de Podor et de Matam), le Tchad (régions de Hadjer Lamis, de Mayo kebbi Est et du Chari Baguirmi) et le Togo (l'ensemble du territoire national).

L'objectif de la veille informative est d'assurer un suivi proactif de la situation pastorale et des menaces qui pèsent sur les familles de pasteurs. Ainsi, le RBM cherche à avoir la possibilité d'alerter les pouvoirs publics, afin qu'ils puissent déclencher des actions rapides et efficaces destinées à atténuer les souffrances vécues par les éleveurs et à renforcer les systèmes pastoraux.

Les informations collectées portent sur :

- la situation pastorale (déroulement de la saison des pluies, production fourragère, état des ressources en eau, mouvements des éleveurs et situation des marchés à bétail) ;
- les événements critiques (situation des réfugiés, conflits, exactions, etc.) ;
- les initiatives politiques en cours (actions innovantes) ;
- les mesures prioritaires et les recommandations.

2. DYNAMIQUE DES RESSOURCES PASTORALES

La saison des pluies a commencé précocement, dès mai-juin, dans la majeure partie de la zone pastorale, avec des quantités de pluie globalement supérieures à celles des années passées et même des inondations par endroit. L'hivernage s'est ensuite installé progressivement et de façon prometteuse pour la campagne pastorale avec un développement favorable des pâturages, un bon remplissage des points d'eau et donc une sortie de la période de soudure.

2.1 Situation des pâturages

Les pâturages du Bénin ont été fortement menacés par le grignotage des champs. Même les bordures des routes qui servaient de passage et de pâturage des animaux ont été occupées. Les éleveurs ont été obligés de vite aller en petite transhumance pour éviter les affrontements avec les agriculteurs.

La situation des pâturages dans la région de l'Est du Burkina Faso est satisfaisante sur l'ensemble des cinq provinces de la région. La principale contrainte reste le rétrécissement progressif des espaces traditionnellement réservés à la pâture et la violation des aires et zones pastorales y compris celles officiellement reconnues par des actes de sécurisation foncières et qui ont fait l'objet de délimitation physique. Dans la province de la Gnagna les communes de Coalla, Liptougou et Bilanga sont celles qui disposent de plus de pâturage avec quelques zones de pâtures sécurisées. Les communes de Manni et Thion sont déficitaires car n'ayant pas d'espace sécurisée pour le bétail. Dans la province de la Komondjari la zone de pâture de Pièli dans la commune de Gayeri d'une superficie de 16 000 ha constitue une zone de repli des animaux de la province et ceux des communes de Sebba et Mansila dans la province du Yagha. Les travaux de balisage de la zone engagés en avril 2016 ont été interrompus en juillet par un groupe d'agriculteurs malgré l'existence d'un arrêté de reconnaissance officielle signé par le haut commissaire de la province après un long processus de concertation avec les populations concernées.

La situation des pâturages est moyenne dans la région du Sahel au Burkina Faso avec un espoir d'amélioration en août grâce à la bonne reprise des pluies.

Au Mali, sur l'ensemble des régions de Gao, Kidal, Mopti, Tombouctou et Kayes, on signale la fin de la période de soudure. L'hivernage s'installe progressivement et de façon prometteuse dans la plupart des zones pastorales.

En Mauritanie également, la situation pastorale est bonne, sauf au nord dans le Tiris, l'Adrar et l'Inchiri, régions désertiques et à très faible pluviométrie.

A l'est du Niger, la situation du pâturage est très satisfaisante sur l'ensemble de la région de Diffa, à l'exception de l'Est N'Guigmi. Il y a une dizaine d'années que la région n'a pas connu un tel niveau de pâturage. La situation des pâturages est jugée également bonne dans la région de Tillabéry. Par contre, dans le département de Tillia, la situation est critique, compte tenu de la mauvaise répartition des précipitations dans le temps et l'espace. En zone pastorale de la région de Maradi, les pluies enregistrées ont été également mal réparties dans le temps et dans l'espace. La sécheresse observée en août a entraîné le flétrissement de l'herbe. Mais les dernières pluies enregistrées ont permis une reprise du développement des pâturages.

Le pâturage est disponible et l'herbe fraîche et bonne pour les animaux au Nigeria. Il en est de même au Sénégal, où la première pluie a été enregistrée en fin juin. La situation des pâturages est bonne, se développe bien et les espèces fourragères sont de bonnes herbes pour le bétail. Même sèches, elles peuvent résister jusqu'au prochain hivernage.

Au Togo, les pâturages varient d'une région à une autre. Les pâturages dans les régions Maritimes et des Plateaux sont excellents après la première saison pluvieuse. Les pâturages des régions Centrales et de la Kara sont assez bons dans l'ensemble. Par contre, les pâturages de la région des Savanes sont moyennes autour de la préfecture de l'OTI et insuffisants dans les zones pastorales de la préfecture de Kpendjal.

2.2 Santé animale

La situation sanitaire est satisfaisante dans l'ensemble même si on relève quelques cas de fièvre aphteuse, de dermatose nodulaire et de pasteurellose bovine dans l'Est du Burkina. La santé des animaux y est également affectée par l'utilisation abusive des pesticides et herbicides sur le passage des animaux ou à proximité des points d'eau d'abreuvement du bétail.

Au Mali, la situation sanitaire des animaux inquiète les éleveurs dans les zones pastorales au Nord Mali où les services vétérinaires sont quasi absents du fait de l'insécurité. Le taux de mortalités plus élevé que traditionnellement, est lié selon les éleveurs pasteurs au faible accès aux soins vétérinaires. La situation sanitaire des troupeaux est jugée satisfaisante dans les communes rurales dans la zone de Kayes, et vers la frontière avec la Mauritanie. Quelques cas de trypanosomiase ont été signalés dans la commune de Koussané en début d'hivernage. Une campagne de vaccination contre la pasteurellose bovine et ovine a eu lieu.

Au Niger, quelques cas de clavelé ont été observés à Bermo dans le Nord Maradi et un problème lié au surdosage au cours d'une campagne de vaccination qui a entraîné la perte d'animaux à Madarounfa.

On signale aussi quelques cas de fièvres aphteuses au Togo dans la zone pastorale des plateaux et quelques foyers suspects de douves de foi et de dermatoses dans les préfectures de HAHO et de ZIO.

2.3 Situation des points d'eau

Les points d'eau sont remplis au Bénin. On note même des inondations dans les communes de Karimama et de Malanville dans le département de l'Alibori.

Les animaux de l'Est du Burkina Faso s'abreuvent aux trous d'eau alimentés par le ruissèlement des eaux de pluies qu'ils trouvent sur les sites de pâturage sinon, le niveau de remplissage des marres et barrages d'abreuvement de saison sèche est assez bonne. Il en est de même des mares pastorales et barrages du Sahel burkinabè qui connaissent un niveau moyen de remplissage. Cependant l'écoulement, l'ensablement et le mauvais état du forage Christine recommandent la vigilance et le développement d'initiatives préventives.

Au Mali, en fin juillet 2016, toutes les principales mares étaient déjà remplies consécutivement aux premières pluies tombées dans toutes les grandes zones pastorales des régions Nord et de Kayes. Les points d'eau potable en milieu pastoral demeurent très insuffisants. Ceux existants subissent des pannes récurrentes.

Le niveau de remplissage des points d'eau d'abreuvement du Niger est satisfaisant. On note un phénomène récurrent qui est celui des difficultés d'accès aux points d'eau en zone agricole liés à l'occupation des couloirs de passage.

L'eau est disponible pour le bétail dans tous les Etats du Nigeria où les points d'eau sont bien remplis.

Au Sénégal, les mares de dimension raisonnable sont remplies et les grandes mares à moitié remplies. L'abreuvement du cheptel est assuré depuis le mois de juillet par ces mares. Au niveau des forages, la situation est normale avec une forte réduction de la charge d'abreuvement du cheptel.

Dans l'ensemble la situation des points d'eaux au Togo est bonne avec des mares et des cours d'eaux remplis même si parfois les couloirs et les pistes qui mènent vers ces points d'eaux sont obstrués. Dans certains endroits comme la Savane les négociations avec les services de l'environnement, les comités de transhumance et les associations d'éleveurs ont permis de tracer des couloirs vers les points d'eaux qui débouchent dans les réserves.

2.4 Mouvements des éleveurs et du bétail

Au Bénin on note une forte concentration des troupeaux dans les quelques rares zones où le pâturage est disponible. Les troupeaux se trouvent plus éloignés des terroirs d'attache que par le passé. Les familles ne profitent plus bien du lait dans leur alimentation.

Les éleveurs de la région de l'Est du Burkina Faso n'ont vécu aucun, aucun incident majeur cette année pendant le retour de transhumance du Togo, du Bénin et du Ghana, vers leurs terroirs de départ entamés à partir de fin mai jusqu'en fin juillet. Quelques transhumants partis de la région de l'Est en janvier ont décidé de s'installer au nord Togo dans les préfectures de Kanté et de Mango et dans les localités de Goussiéguou et Wapourou dans le nord Ghana.

Les mouvements des animaux du Sahel burkinabè sont limités. L'on constate le retour des transhumants venant de l'Est du Burkina vers les régions du Sahel au Burkina, de Tillabéry au Niger et de Gao au Mali.

Les éleveurs du Nord Mali et leurs troupeaux ont regagné leur site d'attache afin de laisser libres les zones agricoles. Du fait de l'insécurité et suite à des affrontements entre groupes armés, plusieurs centaines d'éleveurs pasteurs se sont déplacés vers la région de Gao en provenance des régions de Kidal et de Ménaka.

Les animaux mauritaniens sont encore en place et la transhumance ne se fait pas sentir en cette période comparée à d'autres années où elle débute plus tôt. Les mouvements attendus vont se faire surtout vers l'est Mauritanien (les Hodhs, l'Assaba et Guidimakha).

Au Niger, on note de fortes concentrations des troupeaux autour des points d'eau permanents et dans les zones de repli habituelles situées au Sud du pays et dans les zones où il y a une disponibilité des pâturages et des points d'eau. Au niveau de Filingué, ce sont : Toubirni, Bankane. Pour la zone de Ayorou, les zones de concentration sont : Abanguir, Maibatane.; dans la zone de Tillia, ce sont les côtés Est de Tillia et Tchinta. A Diffa, La

situation sécuritaire constitue un facteur considérable qui affecte le mouvement des animaux et des éleveurs.

Le mouvement type des troupeaux du Nigeria se dirige vers le nord du pays mais plusieurs pasteurs ont rejoint leur stationnement de saison des pluies à l'exception des bergers de moutons qui ont poursuivi leur mobilité dans le Sahel.

Avec les pluies précoces enregistrées cette année, le mouvement habituel des éleveurs de la zone pastorale sénégalaise et des troupeaux s'est fait très rapidement aussi bien pour les éleveurs qui étaient partis dans le sud que pour les éleveurs du bassin arachidier et ceux de la zone agropastorale du Ferlo Sud.

3. SITUATION DES MARCHES A BETAIL

Plusieurs marchés de la région subissent une chute des prix liée à celle du naira, la monnaie du Nigeria, ainsi qu'au conflit imposé par Boko Haram qui rend difficile le convoyage du bétail vers l'important marché nigérian. Il est ainsi du Bénin, du Niger, du Burkina Faso, et du Nigeria même. Ainsi, au Bénin, les prix des animaux sur les marchés ont atteint le plus bas niveau presque jamais connu.

Le prix du bétail sur l'ensemble des marchés de la région de l'Est du Burkina est également en baisse par rapport à l'année passée. Certains commerçants de bétail se sont réorientés vers la Côte d'Ivoire.

Au Mali, les prix du bétail sont stables dans l'ensemble. Toutefois, ils ont connu une baisse drastique depuis mai 2016 dans les régions de Gao et de Ménaka où le prix du taureau est en baisse de 25 à 30 %. Les prix des ovins et caprins quant à eux, sont stables depuis la fête de Ramadan. Les prix des céréales les plus consommées restent stables mais avec de fortes spéculations en milieu pastoral sans banques de céréales ou de foires hebdomadaires à proximité. Les prix de riz local courant juillet sont à 500 FCFA le Kg à Kayes pour 400 FCFA dans les régions de Gao et Ménaka. Le riz importé à 375 FCFA et le mil à 240 FCFA en moyenne dans les régions de Kayes, Gao, Ménaka, Tombouctou et Kidal.

Le prix du bétail est raisonnablement élevé au Nigeria alors qu'on assiste à une recrudescence des prix des céréales comparé à l'année dernière. Un sac de mil est vendu à 14,000.00 contre N 8,000.00 l'an passé.

Le marché sénégalais du bétail est ainsi structuré : le bélier de 25.000 à 150.000 F CFA, la brebis de 20.000 à 55.000 FCFA; le bouc entre 18.500 et 50.000 FCFA, la chèvre 15.000 à 40.000 FCFA ; la vache de 120.000 à 250.000 FCFA et le bœuf entre 100.000 et 500.000 FCFA. Les céréales coûtent 290 FCFA/Kg le riz, 200 FCFA/Kg le mil. Le sucre coûte entre 500 et 600 FCFA/kg. Le tourteau qui sert d'aliment de bétail tourne autour de 8250 F CFA le sac de 40 à 50 kg.

Au Togo, les marchés comme celui de Notsè dans les Plateaux ne vivent que grâce à l'arrivée des transhumants. Sur le marché de Notsé les offres ont totalement chuté après le départ des transhumants depuis le mois d'Avril. Exceptionnellement, cette année, les autres marchés connaissent depuis fin avril des offres d'animaux élevées et de l'affluence grâce à la chute des prix des animaux au Nigeria et la récession de l'économie nigériane.

4. EVENEMENTS CRITIQUES

4.1 Situation des réfugiés

Les éleveurs pasteurs déplacés du Mali, réfugiés au Burkina Faso, au Niger et en Algérie, ont regagné leur terroir d'attache pour la plupart. Toutefois, les affrontements violents entre les groupes armés Ifoghas et Imgad dans la région de Kidal, ont entraîné un mouvement nouveau des éleveurs de cette région vers celle de Gao.

On note aussi, les déplacements précipités de plusieurs centaines de ménages d'éleveurs de la région de Mopti vers la Mauritanie fuyant les foyers de violences dans cette région. Ceci est lié à la prolifération de groupes armés et d'attaques répétitives. Les éleveurs pasteurs sont très souvent victimes d'amalgames d'où leur mouvement vers la Mauritanie et d'autres zones du Mali.

Les opérations d'enregistrement et d'évaluation menées par la Direction Nationale du Développement Social du Mali (DNDS), en fin juillet 2016, attestent une augmentation du nombre de personnes déplacées internes (PDI) au Mali. De 37 801 PDIs identifiées en juin 2016, le nombre s'élève désormais à 39 182 individus. Ainsi une augmentation de 1 381 personnes déplacées a été constatée suite à la dégradation de la situation sécuritaire dans la région de Kidal.

Tout autour du lac Tchad, au Cameroun, au Niger, au Nigeria et au Tchad, les attaques de Boko Haram continuent de déplacer des populations au sein même de leur pays où à travers les frontières.

4.2 Situation sécuritaire et conflits

Au Bénin, en début août, un conflit sanglant et meurtrier a opposé agriculteurs et éleveurs dans les communes de Malanville et de Karimama. Au total 17 personnes ont trouvé la mort avec un plus grand nombre de victimes du côté des éleveurs.

Au Burkina, à Guiaro dans le Nahouri, des dégâts causés le 27 juillet 2016 par des bœufs a mis le feu aux poudres. Conséquence, plusieurs dizaines de personnes sans abris. Le calme est revenu suite à une médiation.

La situation sécuritaire et des conflits a connu une nette amélioration au Togo grâce à la forte implication du gouvernement, du Comité national de transhumance et des organisations d'éleveurs. Toutefois, les rougas ont signalés le cas d'un transhumant tué fusillé par un agriculteur dans le village de Baoulé. Dans la même préfecture un troupeau de bovins excité par des agriculteurs est tombé dans un cours d'eau où une cinquantaine de bovins sont morts noyés. L'autre phénomène est la recrudescence des braquages et des enlèvements d'éleveurs dans les préfectures de BLITTA, et de l'ANIE.

L'insécurité résiduelle au Mali demeure encore une vive préoccupation des autorités, des élus communaux et des organisations internationales des droits de l'homme. Malgré les dispositions sécuritaires, les Accords de Paix signés en 2015, l'insécurité persiste principalement dans les zones pastorales où la présence des forces régulières paraît quasi

nulle. Les éleveurs pasteurs ressentent cette insécurité par la poursuite des enlèvements et des vols de bétail à main armée avec des incursions jusqu'au Niger voisin où des milices et des bandits armés maliens ont attaqué des transhumants dans la région de Tillabéry.

Les vols de bétail pendant toute l'année restent un problème sérieux au Nigeria et l'Etat fédéral a lancé la bataille contre ces forfaits avec succès dans l'Etat de Zanfara. De façon globale, la situation sécuritaire s'améliore malgré les actions de Boko Haram dans le Nord et des Vengeurs du Delta du Niger dans le sud. Les pasteurs se déplacent plus aisément avec moins de crainte. Leurs conflits récurrents et meurtriers avec les agriculteurs dans l'Etat de Benue connaissent une accalmie avec leur remontée vers le nord.

Un autre événement qui a marqué la période est le rapatriement par le Sénégal des troupeaux de dromadaires mauritaniens vers leur pays d'origine.

5. ACTIONS INNOVANTES

Processus de formulation du Programme d'Investissement pour le Développement de l'Elevage dans les Pays Côtiers (PRIDEC) : Suite aux concertations nationales au Benin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Togo, ces Etats ont consolidé les documents pays qui ont été partagés lors d'un atelier régional à Abidjan du 29 au 30 Juin 2016. Dans le prolongement de cet atelier régional, la Task Force régionale « Elevage et pastoralisme » s'est réunie le 18 juillet 2016 à Lomé. La réunion à laquelle participaient des représentants de l'ARAA, de la BIDC, de la FAO, du RBM, du ROPPA, du CILSS, du CSAO/OCDE, de l'UE, et du Hub Rural a précisé les orientations et le contenu de la composante régionale du PRIDEC et ainsi adopté une note de cadrage ainsi qu'une feuille de route.

Processus de formulation du PREDIP : La composante régionale du PRIDEC sera financée par l'Union européenne (UE) sous l'intitulé « Programme régional de dialogue et d'investissement pour le pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (PRIDEP) ». Dans ce cadre, une mission d'identification et de formulation a sillonné les 5 pays côtiers et les 3 pays sahéliers (Burkina, Mali, Niger) concernés en juillet 2016 et a procédé à la restitution de leur mission à Ouagadougou en présence du RBM.

Atelier d'échanges et de réflexion sur de la filière lait local : Deux ateliers, à Niamey les 1^{er} et 2 juin puis à Bamako cette fin juillet, se sont penchés sur le devenir de la filière lait local des bassins de Niamey et de Bamako. Les acteurs ont identifié des axes stratégiques de développement de la filière, décidé de la mise en place d'interprofessionnels de la filière capables de porter les négociations et le plaidoyer en faveur du développement d'une filière lait local profitable aux petits producteurs. Ils ont également publié une déclaration sur le devenir de la filière lait local.

Relance d'OPTIMAOC : Les 24 et 25 juin 2016 à Koudougou, s'est tenu un atelier technique sur la relance du processus de développement du module de spatialisation des conflits de l'observatoire des terres de parcours et de l'intégrité des couloirs de transhumance et commerciaux pour la mobilité du bétail en Afrique Sahélienne de l'ouest et du centre (OPTIMAOC). Ont participé aux travaux la Banque Mondiale, de l'UICN, CARE, CILSS, ALG, CORAF, SIPSA, Code Rural Niger, RBM, APESS, ROPPA, CRUS, RECOPA, AREN,

GNAP, TASSAGHT. L'atelier a restitué aux participants les travaux de développement de l'OPTIMAOC, convenu des finalités de l'outil et élaboré une feuille de route sur les étapes futures.

Validation de l'avant-projet de Convention du cadre de coopération intercommunal transfrontalier (CCIT) : Le RBM, a organisé, les 17 et 18 mai 2016 à Téra, un atelier au cours duquel les collectivités nigériennes concernées ont examiné et adopté l'avant projet de convention sur la transhumance transfrontalière avant la soumission à leurs conseils municipaux pour délibération. L'atelier a également adopté une feuille de route de finalisation du processus d'intercommunalité qui devrait être parachevé en octobre prochain

Processus bio-culturel (BCP) : En partenariat avec l'Union Africaine, le RBM lance une phase test et l'expérimentation des protocoles bio-culturels (BCP) chez les éleveurs Wodaabe du Niger. Le projet contribuera à sauvegarder les droits des pasteurs sur les ressources zoogénétiques qu'ils ont produites, préservées et développées. Après la phase test de deux ans, une extension à l'Afrique de l'Ouest est envisagée.

Application de la Charte sur la prévention et la gestion des crises alimentaires : Le RBM a participé, aux côtés des réseaux régionaux d'OP, à un atelier d'identification de sujets et de produits de plaidoyers sur l'application de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires. Pendant deux jours, les 27 et 28 juillet 2016 à Ouagadougou, les participants ont réfléchi aux moyens de passer de la Charte des institutions à la Charte des peuples. Ils ont notamment convenu de vulgariser la charte au sein de leurs organisations. Une task force dont le RBM fait partie a été chargée d'élaborer un plan de plaidoyer en faveur de l'application de la Charte.

L'antenne RBM du Bénin a entamé un programme d'amélioration génétique par l'introduction de la race azawak. Les premiers résultats sont satisfaisants car nous sommes passés d'une production laitière de 1,5 litre par jour à 5,5 litre par jour. Par ailleurs, plusieurs collectivités décentralisées sont en train de multiplier les énergies pour la délimitation des couloirs de passage et des zones de pâturage pour les animaux.

Le gouvernement fédéral du Nigeria, en collaboration avec notre antenne Nationale, va organiser des éleveurs pour l'activité de ranching et la modernisation de la production animale. Le programme a commence par l'information et la sensibilisation des partenaires pour obtenir leur adhésion.

Une rencontre transfrontalière sur le pastoralisme et l'agropastoralisme entre les communes des régions du Guidimakha en Mauritanie et de la région du Guidimakha au Mali s'est tenue à Khabou en Mauritanie en juin 2016. L'objectif est de renforcer les structures liées à la transhumance et à l'agropastoralisme dans des espaces de concertation et de communication entre les populations des communes de Karakoro, Sahel, Koussané et Djélébou (au Mali) et Khabou, Bouilly et Bayediam (Mauritanie). Les participants ont convenu de la création de cadres de concertation communaux et intercommunaux ainsi que d'un cadre de concertation transfrontalier pour gérer les conflits entre les pasteurs transhumants, les agropasteurs et les agriculteurs.

6. RECOMMANDATIONS

A ce stade, de la campagne pastorale le RBM recommande de :

- Améliorer le maillage des points d'eau pour plus de disponibilité dans le temps d'eau d'abreuvement par la maintenance des puits et forages pastoraux existants et la réalisation de nouveaux;
- Améliorer l'offre de soins vétérinaires de proximité, notamment les vaccinations, pour maîtriser les risques de prolifération des épizooties ;
- Engager des actions de viabilisation des sites d'accueil des éleveurs pasteurs réfugiés et déplacés et mobiliser des ressources financières en leur faveur;
- Encourager et accompagner les jeunes éleveurs démunis et vulnérables dans la recherche d'emplois afin de limiter les tentations éventuelles favorables aux groupes pourvoyeurs de crimes organisés (terroristes, narco trafiquants)
- Anticiper des mesures de protection des pâturages disponibles contre les feux de brousse par la réalisation de bandes pare-feu... ;
- Mettre à disposition les aliments bétail à temps et en quantité suffisante dans toutes les zones de grande concentration pour éviter la surcharge animale et la détérioration
- Surveiller les zones sensibles en vue de prendre des mesures nécessaires à temps pour palier le manque de pâturage
- Sécuriser les couloirs de passage des animaux, pour exploiter le pâturage existant
- Elaborer et mettre en œuvre des stratégies efficaces de prévention et de gestion des conflits ;